

Envoyé en préfecture le 02/08/2021

Reçu en préfecture le 02/08/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 004-210401048-20210713-D232021-DE

Département des Alpes de Haute Provence
Commune de LIMANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 juillet 2021

N° 23/2021

L'an deux mille vingt-et-un les treize juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FURET Nicolas, Maire.

Convocation du 08 juillet 2021

Présents : Mesdames et Messieurs, FURET Nicolas, CHABAUD Jacqueline, BRACHET Élohim, HUSMANN Suzanne, TEYSSIER Romain, PICCA Caroline, GAUBERT Laurent, FIASCHI Thomas.

Excusé :

Absents : BARBERIS Linda, CHAUD Jérémy, FERNANDEZ Marie

Secrétaire de séance : CHABAUD Jacqueline

OBJET : Subvention pour projet d'animation du Comité des Fêtes

Monsieur le maire donne la parole aux membres du comité des fêtes qui exposent au conseil municipal le projet d'animation pour les festivités 2021.

En l'absence de document chiffré, devis ou demande formelle de la part du Comité des Fêtes pour proposer un projet d'animation, la commune ne versera aucune subvention.

Cette décision pourra être modifiée dès le Comité des Fêtes soumettra des devis.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE de ne pas verser de subvention

AUTORISE le maire à signer toute démarche consécutive à cette décision à l'unanimité des membres présents (8 Pour- 0 Contre – Abstention)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,

FURET Nicolas

Jacqueline CHABAUD
Vice Adjointe



[Handwritten signature]